

ESTÉREL La navette gratuite reprend du service du 8 mai au 9 juin. Lors des week-ends et des jours fériés, durant cette période, la circulation des véhicules est interdite dans le massif. Des parkings de désengorgement sont prévus.

Halte aux voitures, la navette est de retour

PAR CLÉMENT TIBERGHEN / CTIBERGHEN@NICEMATIN.FR



La navette gratuite de l'Estérel sera en service du 8 mai au 9 juin, lors des week-ends, jours fériés, ainsi que les vendredis 9 et 30 mai. PHOTOS FLORIAN ESCOFFIER

LE LONG DES ROUTES qui jalonnent le massif de l'Estérel, les navettes font leur grand retour. Plus question de sillonner les lieux à bord de votre véhicule en période d'affluence. Gratuites et accessibles à tous, les navettes circuleront jusqu'au 9 juin, de 8 h à 19 h, les week-ends, jours fériés ainsi que les vendredis 9 et 30 mai. « L'année dernière, première expérimentation, nous avons eu environ 7 000 personnes. Même s'il faut reconnaître que les gens sont obligés de la prendre pour pouvoir se rendre dans l'Estérel, à moins d'y aller à pied ou à vélo. Nous avons énormément de personnes vers le Pic de l'Ours, où les voitures se croisent difficilement. Là où il y a le plus de monde, c'est à la grotte de Saint-Honorat à la Sainte-Baume car ils peuvent faire le tour du Cap Roux, monter à la table d'orientation. Et ils se garent souvent n'importe comment ! » souligne Georges Botella, président du Syn-

dicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE) Alors pour faciliter le stationnement, tout a été prévu. « Soit les gens laissent leur voiture au parking de la place du Togo, à Agay, soit ils laissent au Gratadis avant de prendre la navette » précise Myriam Garcia, sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan. Une navette qu'il est possible de prendre aux arrêts prévus, ou à la demande sur le parcours.

Limiter l'accès motorisé pour mieux préserver les lieux

Cette opération Navette gratuite vise à réduire la pression automobile sur les espaces sensibles du massif, en particulier lors des périodes de forte affluence. Deux navettes thermiques et une électrique assurent ainsi les rotations. Moins de véhicules, c'est moins de pollution sonore, moins d'émissions, moins d'érosion... et plus de sérénité pour les visiteurs, les écosystèmes et la biodiversité. L'objectif est clair : offrir une expé-

rience de nature plus apaisée, plus immersive, plus respectueuse. Pas question ici, « de mettre l'Estérel sous cloche. Classer un site, et être un grand site, c'est surtout sensibiliser les 2,5 millions de visiteurs annuels à ce beau massif. Avoir un site classé, en traîne que les gens prennent conscience qu'ils sont dans un espace remarquable et, indirectement, ils le protègent. Ça s'est vu dès la mise en place des panneaux, les gens ne jettent plus leurs papiers n'importe où et ramènent leurs déchets » assure Georges Botella. Et d'ajouter : « On a un joyau dans les mains et il faut le préserver, que ce soit sur la terre ou sur la mer avec le parc marin. »

Face à l'engouement du public pour ce service, le président du SMGSE envisage de remettre ces navettes en service « en septembre, probablement jusqu'à octobre. Pour l'instant elle est gratuite, on verra plus tard si cela changera. »

